on est, sur quoi l'on vote. C'est pitoyable et scandaleux.

Adoption de l'amendement Allemane

A la fin de la séance, le président donne lecture du résultat du pointage sur l'amendement Allemane, dont voici le texte :

« Sont et demeurent inéligibles les condamnés de la Haute-Cour et les membres des familles ayant régné en France, et, de ce fait, seront considérées comme nulles leurs déclarations de candidatures. »

Cet amendement est adopté par 239 voix contre 209.

La Commission déclare alors qu'elle renonce à tout le projet.

M. Le Hérissé l'accuse d'incohérence.

La séance est levée à sept heures 15, et la discussion renvoyée à demain deux heures.

EXÉCUTION INCIDENTÉE D'UN SOLDAT A ORAN

Oran, 25 mars. — Ce matin a été passé par les armes le soldat Guignen, du 2e étranger, condamné à mort par le 2e conseil de guerre d'Oran pour double assassinat de son sergent et de son caporal, qu'il tua de la même balle Lebel alors que, étant campé aux portes de Mascara, le sergent avait ordonné de le ligotter parce qu'il était ivre.

Il est arrivé au poteau d'exécution, le cigare aux lèvres, causant avec l'aumônier avec des gestes animés. Il refusa le bandeau sur les yeux, s'agenouilla lentement, et cria aux hommes du peloton : « Vous pouvez y aller dare, dare ».

Après le feu de salve, Guignen, qui n'avait pas été tué, replia ses bras lentement autour de sa poitrine, comme pour comprimer la douleur qu'il ressentait. Un premier coup de grâce lui fut donné immédiatement.

Le major, accouru, ordonna un deuxième coup de grâce.

La foule a été très impressionnée par cet incident.

LES ARTS — LA MUSIQUE — LE THÉATRE

Les précieuses collections artistiques du Musée du Louvre, qui s'étaient déjà accrues, cette année, par suite du legs Thomy-Thierry dont nous avons dit ici quelques mots, viennent encore de s'enrichir, grâce à la libéralité d'un ancien conseiller à la Cour des Comptes, M. Nolleval. Le généreux donateur a légué au Louvre une collection unique d'œuvres de l'école italienne comprenant des tableaux de Perugin, Sébastien del Piombo, Leonard de Vinci, etc. D'autres écoles sont représentées par des Ingres, des Poussin, des Ribera, des Velazquez, des Murillo, des Rubens, des Ruysdaël, etc.

C'est avec une légitime fierté que nous voyons notre trésor artistique national s'accroître ainsi de jour en jour.

—×—

Une incursion dans le domaine de la littérature. Nous enregistrons la nomination d'un nouveau président de la Société des gens de Lettres. C'est sur M. Abel Hermant que les suffrages se sont portés.

M. Abel Hermant est un jeune et il a acquis déjà une grande notoriété dans la république des lettres. « Son œuvre — a-t-on dit — est celle d'un observateur minutieux qui est allé étudier un peu tous les mondes et qui nous les a merveilleusement dépeints. »

On cite de lui : « Monsieur Rabosson », étude de mœurs universitaires, « Les confidences d'une aïeule », psychologie de l'amour, « Carrière », satire du monde des diplomates. Le Gymnase donne aujourd'hui même, de M. Abel Hermant, une nouvelle pièce « L'archiduc Paul », que nous analyserons.

—×—

Tout est à la Russie, même la musique. C'est ainsi que M. Colonne a donné ces jours-ci un « festival russe », avec le concours de Mme de Gortenko-Dolina, la célèbre cantatrice, qui jouit d'une très grande vogue à Saint-Pétersbourg. Le programme comprenait, la « Fontaine de Bachichisarai » d'Arinsky, la « Chanson de Loubacha » et la « Chanson du berger Lel », de Rimsky-Korsakoff. L'orchestre a joué la symphonie en ut mineur de Glazounow, une ouverture de Dimitri, et une célèbre danse cosaque « Cotsachoque » de Darjonieki.

De l'E.....

TIRAGES FINANCIERS

du 25 mars 1902

VILLE DE PARIS 1892. — MÉTROPOLITAIN. — Le numéro 236.822 gagne 100.000 francs. — Les numéros 392.541 et 360.488 gagnent chacun 10.000 francs.

Les trente numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

78.644	195.112	209.380	25.972	52.531	345.820
248.370	333.323	319.629	356.737	251.576	248.349
152.717	326.675	97.386	189.187	403.731	286.763
263.709	25.923	233.225	35.963	205.701	278.086
237.014	233.746	380.164	394.832	1.019.213	19.773

LE CRIME DE LA RUE LÉON-GAMBETTA

A LILLE

L'instruction du crime de la rue Léon-Gambetta à Lille, qui a chômé de nouveau quelques jours, va être reprise mercredi après-midi.

M. Davaine, juge d'instruction, a reçu Mme Henry, parente de Mlle Henry, la victime du crime, qui est venue spontanément s'entretenir avec lui et lui apporter certains renseignements.

M. Jérôme, chef de la sûreté, a été chargé par le parquet d'une enquête au sujet des lettres anonymes de menaces qui ont été adressées à M. Loys, le garçon épicier au service de M. Facompres.

Plusieurs de nos confrères ont nié l'existence de ces lettres anonymes, l'enquête ordonnée confirme l'information que nous avons donnée.

Nouvelles confrontations

Aujourd'hui mercredi, à 2 heures et demie, Bouche sera de nouveau confronté avec Twechuizen et Apolline Dumortier. Les avocats des trois inculpés assisteront aux interrogatoires et confrontations.

Bouche va-t-il continuer à persister dans son système de toujours nier ? Il se pourrait, dit-on, que la reconstitution de la scène du crime dans l'appartement même de Mlle Henry ait lieu après les interrogatoires, c'est-à-dire, vers trois heures et demie ou quatre heures.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance de mardi 25 mars 1902

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni, mardi, huit heures du soir, à la Mairie, sous la présidence de M. le docteur Victor Leplat, maire. Etaient présents : MM. Leurician et Perrin, adjoints ; Lecomte, Briffaut, Raimbaut, Leclercq, Dhédenne, Pinquet, Masure, Delcroix, Deffrenne, Dhalluin, Pollet, Plouvier, Lebbe, Duquesnoy, Jubert, Hazebrouck. Absents : MM. L. Carette, J.-B. Quesnoy, Dubus, Desfontaine ; excusés : MM. Lerusle, Lepers, Vanderdelle.

M. H. Lebbe, qui est nommé secrétaire par 13 voix contre 1 à M. Pollet, lit le procès-verbal de la séance du 6 février qui est adopté sans observation.

—— Ecole de la Bailleria. — Le Conseil accepte la réception définitive des travaux entrepris pour la construction d'une maison de maître à l'école de la Bailleria et vote un crédit de 8.257 francs, montant des dépenses.

Cette maison de maître a un pignon mitoyen avec celle de M. Duhamel-Castelain, qui réclame pour cette raison une somme de 70 fr. 97 c. Accepté.

—— Crédits supplémentaires de l'exercice de 1901. — On vote pour l'éclairage un crédit supplémentaire de 6.022 fr. 09 c.

—— Eclairage public. — M. le Maire annonce que les Commissions d'éclairage et des finances réunies refusent l'augmentation de traitement demandé par M. Thomas, directeur de l'usine électrique. M. Lecomte demande que les conseillers se rendent compte par eux-mêmes de ce que l'on fait à l'usine. M. Deffrenne trouve le traitement suffisant, d'autant plus que l'éclairage ne donne pas satisfaction. M. Briffaut explique que pour faire les transformateurs, le directeur doit employer du personnel surnuméraire. Il demande que la Commission se transporte sur les lieux pour savoir si la réclamation est justifiée. M. Dhalluin : Le directeur a été appelé devant la Commission et s'est expliqué. — M. Perrin donne quelques explications sur le fonctionnement de l'éclairage. Rien ne manque, le matériel est bon et au complet. Il est remplacé au fur et à mesure des besoins.. — M. Pollet : Cependant il paraît certain que si l'éclairage ne marche pas, c'est qu'on refuse du matériel au personnel. — M. Perrin : On n'a jamais rien refusé ; la preuve c'est que vous venez encore de voter 6.000 francs de crédits supplémentaires ce qui porte la dépense de l'éclairage pour une seule année à 20.000 francs environ. Ajoutez l'amortissement de l'emprunt de cet éclairage, et vous arrivez à 30.000 francs par an.

Sur la demande de M. Deffrennes, le rapport de la Commission est mis aux voix et adopté par 9 voix contre 8. L'augmentation de traitement est donc refusée.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Demissel, ingénieur, qui propose l'emploi d'un appareil interrompant le courant en cas de rupture d'un fil. Le Conseil décide de convoquer cet ingénieur devant la Commission pour faire l'essai de son appareil.

—— Chemins ruraux. — Le Conseil approuve le décompte de leur entretien pendant l'année 1901, se montant à 2.495 fr. 92.

— Abattoir public. — Au reçu d'une lettre de M. le Préfet du Nord, la Commission a décidé de reprendre l'étude du projet d'un abattoir public. Le Conseil se rallie à cet avis.

—— Indemnités aux facteurs.— Le Conseil décide d'accorder au quatrième facteur nommé récemment la même indemnité de logement qu'aux trois autres.

—— Les élections au Tribunal de commerce. — M. le Maire annonce que le vœu de M. Dubus, tendant à modifier le mode de scrutin pour les élections au Tribunal de commerce a été transmis à M. le Préfet, qui l'a envoyé au ministre de la Justice car il concerne une réforme de loi. M. le Maire donne lecture d'une pétition d'un Conseil municipal de l'Oise, concernant un vœu semblable. Le Conseil s'y rallie.

—— Le projet de loi Lanraine. — Lecture est donnée d'une lettre du Président du Syndicat des vins et spiritueux de Roubaix demandant que le projet de loi concernant l'augmentation des droits sur les alcools d'industrie soit rejeté. Avis favorable est donné.

—— Compte de terrain. — Au sujet du règlement d'une parcelle de terrain située rue de l'Industrie et ayant appartenu à Mme Cousart-Lebrun, un jugement d'expropriation a été rendu. Dans une lettre préfectorale, le Conseil municipal est prié de faire une offre de prix. On propose successivement 3 francs du mètre, 2 francs, 1 fr., et 25 centimes, ou 1 franc pour le tout. On se rallie à ce dernier prix.

—— Société de secours mutuels Saint-Vital. — Il est donné lecture d'une lettre de la Société de secours mutuels Saint-Vital qui demande le concours moral du Conseil pour célébrer son cinquantenaire. M. le Maire propose de mettre cette société en rapport avec la Commission des fêtes. Après une observation de M. Lecomte sur des modifications à apporter aux statuts de cette société, la proposition de M. le Maire est adoptée.

—— Le kiosque de musique. — M. le Maire expose que le kiosque de musique est hors d'usage. M. Pollet propose d'en faire faire un en fil de fer. M. le Maire demande que l'on fasse faire un devis qui sera soumis au Conseil. Adopté.

— Ducasse du Plouys. — Ce quartier sollicite un subside pour sa ducasse du 15 août. M. Deffrenne propose d'ajourner cette demande parce que l'année dernière on a fait droit à trop de demandes de ce genre, ce qui a fait tort au budget. M. Plouvier appuie la requête du Plouys, qui est un quartier déshérité. A mains levées, on vote cent francs.

—— Procès Dumoulin. — M. Dufermont, secrétaire général de la Mairie, donne lecture du jugement rendu dans l'affaire Dumoulin où la ville de Wattrelos et la Compagnie d'électricité ont été condamnées à payer à M. Dumoulin 2.000 francs, et un livret de caisse d'épargne de 800 francs à chacun des six enfants. Le Conseil décide de laisser l'affaire suivre son cours, puisque la Compagnie d'électricité a interjeté appel.

—— Cours d'arboriculture. — Lecture est donnée d'une pétition d'un certain nombre d'habitants qui désirent voir créer à Wattrelos un cours d'arboriculture. M. le Maire reconnaît l'utilité de ce projet ; il s'est renseigné et annonce que M. Etienne Saimon, qui a un jardin, modèle du genre, s'offre à faire des cours gratuits. Le Conseil vote néanmoins des remerciements à M. Saimon.

—— Constructions scolaires. — M. Dhalluin est prié par M. le Maire de rendre compte des décisions de la Commission au sujet du projet de fonder un groupe scolaire au Laboureur. La commune n'ayant pas de fonds suffisants, M. Lebbe a retiré sa proposition car, fait remarquer celui-ci, j'étais seul à défendre ce groupe et tout le monde était contre moi. Toutefois, la Commission a décidé pour ce qui concerne l'agrandissement des autres écoles, de procéder par étapes. On ferait d'abord deux classes à l'école du Centre et une à l'école des filles.

M. Lebbe : On sait bien trouver 25.000 francs pour agrandir des classes, mais on n'a pas d'argent pour en faire des prêtres. Alors renvoyez mon projet aux calendes grecques. — M. Lecomte proteste. — M. Briffaut à M. Dhalluin : Vous qui êtes délégué cantonal des écoles laïques, vous avez vous même constaté que les enfants étaient jusque 78 dans une classe. Aujourd'hui on en compte 54. Il y a donc nécessité d'agrandir ces classes. — M. Dhalluin : C'est sur mon initiative que la Commission scolaire a décidé ces agrandissements. — M. Briffaut : On jette de la poudre aux yeux depuis dix ans. Vous-même, M. le Maire, vous aimez à faire de beaux discours où vous clamez partisan de l'enseignement, et vous ne faites rien pour cela.

M. le Maire : Depuis six mois que je suis à la Mairie, on a voté une somme annuelle de 4.000 francs pour l'enseignement. On va bâtir trois écoles nouvelles. Or, depuis quinze ans, on n'avait rien réalisé, on n'avait fait que des projets. Du reste, Wattrelos dépense le neuvième de son budget pour l'instruction publique, Roubaix le onzième, et Tourcoing, le douzième. Comparez. Vous savez que nous avons voté des crédits supplémentaires annuels pour la caisse des écoles, le cours d'allemand, d'anglais, les fournitures pour les écoles supérieures, etc. C'est vous dire que l'administration municipale s'intéresse beaucoup à l'instruction.

Finalement, sur la proposition de M. Duquesnoy qui constate l'heure tardive, le rapport de la Commission est mis aux voix et adopté à mains levées par onze voix. A la contre-épreuve, aucune ne se lève.

La séance est ensuite levée. Il est dix heures et demie.

LA COURSE PARIS-ROUBAIX

(30 mars. — 7e année)

Nous ne pouvons mieux faire aujourd'hui pour mettre en relief toute l'importance prise cette année par la course Paris-Roubaix que de publier la lettre suivante que l'« Auto-Vélo » reçoit de son correspondant roubaisien :

On se prépare fiévreusement à Roubaix pour la grande épreuve du 30 mars.

Les séances d'entraînement sont de plus en plus suivies au Vélodrome du Parc Barbieux, le lot de « régionaux » engagés dans la course du jour de Pâques vient y accomplir journellement quelques dizaines de kilomètres.

Je vous assure que les Lepoutre, Simon, Page, Catteau, Larose, etc., travaillent dur. La plupart font de la route le matin et de la piste l'après-midi. Lepoutre, qui est en bonne forme, accomplit ses 80 kilomètres par jour : 60 sur route et 20 sur le ciment. Le brave Oscar m'a affirmé que si la guigne, comme trop souvent ne s'acharnait pas sur lui, il comptait bien être le premier à débouler sur le ciment roubaisien... Si les prévisions d'Oscar se réalisent, soyez sûrs qu'on illuminera à Lille dans la soirée du 30 mars !

« Une autre preuve de l'enthousiasme inaccoutumé qui règne ici : Notre confrère politique, le « Journal de Roubaix », dont vous connaissez les sentiments sportifs et l'importance régionale, ne se contente pas d'offrir un prix pour la classique épreuve, il vient de décider de faire paraître la veille de la course un supplément spécial, consacré à Paris-Roubaix.

Je crois, décidément, que Paris-Roubaix 1902 fera sensation dans la région du Nord. »

Merci à notre confrère spécial de son aimable appréciation au sujet du supplément spécial du « Journal de Roubaix » qui paraîtra samedi... Nous ne retiendrons de cette communication que la note dominante qu'elle fait ressortir, c'est que jamais la course Paris-Roubaix ne s'est présentée sous de meilleurs auspices depuis sa fondation !... Si le beau temps voulait bien se mettre de la partie, la septième édition de la classique épreuve serait un succès sans précédent !

LIRE *samedi prochain*

dans le « JOURNAL DE ROUBAIX » le

SUPPLÉMENT SPÉCIAL

avec texte et gravures, consacré à la grande course

PARIS-ROUBAIX

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX

CONVOCATIONS

7e Section Nord. — Bureau de la rue Montaigne. Jeudi, 27 courant, à huit heures et demie, du soir, Café M. Régnier-Branquart, rue de l'Abattoir, 1, réunion du Comité de section ; questions diverses ; urgent.

Chronique Locale

ROUBAIX

LA NOURRITURE DES CHEVAUX DES SERVICES MUNICIPAUX. — Mardi, à onze heures, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication de la fourniture d'avoine nécessaire à la nourriture des chevaux des services municipaux pendant l'année 1902. Le bureau était présidé par M. Deschodt, adjoint au maire, assisté de MM. Fauvarque et Ferret. Le devis s'élevait à la somme de 29.900 francs.

Ont soumissionné : MM. Victor Bulteau, avec un rabais de deux pour cent ; Alphonse Leman, un pour cent ; Grimonpont-Gadenne, huit pour cent ; Vanhoutte-Cristory, sept pour cent ; et Emile Fournier, qui a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de neuf pour cent.

RÉUNION DE COMMISSION MUNICIPALE.— La Commission municipale des travaux se réunira jeudi, à quatre heures, à la Mairie, pour y examiner la question suivante : percement des rues des Chrysanthèmes et des Grapperies (réception des travaux.)

AU PROFIT DES VICTIMES DE LA RUE DU PAYS. — Le tirage de la tombola organisée au profit des familles des victimes de l'incendie du 8 novembre 1901 aura lieu le dimanche 6 avril à l'hôtel des Pompiers, à onze heures précises du matin. Le lot unique est un portrait de S. S. Léon XIII, grandeur naturelle, qui a été offert gracieusement par M. Vanhove, artiste peintre, et qui est exposé chez M. Camille Wante, fabricant de meubles rue de l'Epeule, 11, où l'on peut se procurer des billets au prix de 50 centimes.

UN CAMBRIOLAGE EN PLEIN JOUR. — Un vol audacieux a été commis durant la journée de lundi, dans l'habitation de Mme Vve Arthur Duquenne, née Marie Dupetit, dévideuse, âgée de 46 ans, demeurant rue Jules Dérégnaucourt, cour Haquette, 6.

En revenant de son travail, à sept heures du soir, elle remarqua avec stupéfaction, que l'on s'était introduit chez elle à l'aide d'une fausse clef. Un malfaiteur avait volé une somme de 203 francs, qui se trouvait dans le tiroir d'un meuble, au rez-de-chaussée.

La victime de ce vol n'a pu que porter plainte au commissariat de police du premier arrondissement.

LE GRAVE ACCIDENT DU PEIGNAGE DE M. LÉON ALLART ET Cie. — Gustave Thieffry, la victime du grave accident qui s'est produit, lundi après-midi, dans le peignage de M. Léon Allart et Cie, Grande-Rue, a dû subir l'amputation de la jambe gauche, comme nous l'avons dit. Son état s'est amélioré dans la journée de mardi et l'on espère le sauver. Si aucune complication ne se produit, le blessé pourra quitter l'Hôtel-Dieu dans trois mois.

Gustave Thieffry est un ouvrier débourreur, âgé de 22 ans ; il demeure rue Pierre-de-Roubaix, 99.

L'AFFAIRE DE MANŒUVRES ABORTIVES DU BOULEVARD GAMBETTA. — M. Delsté, le juge d'instruction chargé de cette affaire, a entendu, lundi après-midi, en son cabinet, à Lille, une dizaine de témoins. Les deux inculpées, Célina Verhelle, soigneuse, âgée de 23 ans, et Angélina Lepers, 36 ans, journalière, qui demeurent toutes deux boulevard Gambetta, ont renouvelé devant le magistrat les aveux qu'elles avaient fait, à M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

UNE VOLIERE DÉVALISÉE. — Des malfaiteurs ont escaladé, durant la nuit de lundi à mardi, le mur, haut de deux mètres, qui sépare la cour de l'habitation de M. Emile Callens, épicier, rue de la Barbe-d'Or, 9, de la courée Wagnon. Ils se sont emparés d'un coq et d'une poule qui se trouvaient dans une volière. M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête sur ce vol.

A PROPOS D'UN VOL DE TISSU. — Nous avons relaté un vol de deux coupons de tissu commis, samedi au préjudice de M.P. Lainé, négociant, rue Nain. C'est par suite d'une méprise tout à fait regrettable que les soupçons se sont portés un moment sur Mme Decock, née Stéphanie Bonte, marchande de tissus, demeurant à Courtrai, rue Notre-Dame ; la parfaite innocence de cette personne a été reconnue.

UNE TROUVAILLE. — Un gamin de treize ans, Louis Crépelle, demeurant rue de Lannoy, 143, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent ; il la tient à la disposition de l'intéressé.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la teinturerie-apprêt de MM. Motte et Meillassoux, l'un des ouvriers, Floris Cornille, âgé de 29 ans, demeurant rue des Ogiers, à Croix, s'est blessé à l'épaule gauche en soulevant une pièce de tissus. M. le docteur Godefroy a examiné l'ouvrier et lui a ordonné quinze jours de repos.

— L'un des dégraisseurs de la teinturerie-apprêt de MM. Wattel-Ferrier et frères, a été brûlé au pied gauche par de l'eau chaude. L'ouvrier, Henri Moerman, âgé de 35 ans, demeurant à Espierres, devra, d'après M. le docteur Montaigne, chômer trois semaines.

— En réparant une palissade à l'école communale de la rue Chanzy, l'un des ouvriers de M. Jules Lecapitaine, entrepreneur, s'est blessé à l'œil gauche. M. le docteur Delecouillerie a examiné l'ouvrier, Edmond Moreille, menuisier, âgé de 37 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, et lui a prescrit quelques jours de repos.

ENTERREMENTS DU MERCREDI 26 MARS 1902. — M. Edouard Lagache, dix heures, église du Sart. — M. Auguste Déjardin, huit heures et demie, église du Très-Saint-Rédempteur.

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 3 fr. 80 le kilogramme ; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 70 le kilogramme.

Pianos, orgues, harpes et tous instruments de musique, **E. Screpel-Pollet** 138 bis, Grande-Rue.

Communications

ROUBAIX. — Grande-Fanfare. — En raison du Vendredi-Saint, la répétition de la semaine se fera mercredi, 26 mars, à l'heure habituelle. Les instructions, pour la sortie traditionnelle du lundi de Pâques, seront données à l'issue de la répétition.

—— Cercle Roubaisienne. — Jeudi 27 à huit heures et demie, répétition partielle et générale pour toutes les parties. — Samedi 29, à neuf heures, répétitions partielle et générale pour toutes les parties.

—— Braderie annuelle de la rue des Longues-Haies. — Les habitants de la rue des Longues-Haies sont invités à se rendre, le jeudi 27 mars, à huit heures du soir, « A la Nouvelle Hollande », 217, rue des Longues-Haies, pour les dispositions à prendre en vue du succès de la braderie annuelle qui aura lieu le lundi de la foire, 7 avril 1902.

CROIX

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche après-midi a eu lieu au Café Moderne, à Croix, une réunion en vue de la formation dans cette ville d'une section des Prévoyants de l'Avenir. De nombreuses personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs. M. le docteur Butruille, le dévoué président de la section de Roubaix, était présent. Il a exposé avec la précision et la clarté dont il a le secret, le but de la société et les avantages qu'elle procure à ses adhérents, et il a vivement engagé tous ceux qui l'écoutaient à apporter leur adhésion. A la suite de cette causerie, le bureau a été constitué de la façon suivante : président, M. le docteur Barroyer ; vice-président, M. Delacenserie ; secrétaire, M. Déjardin Charles ; secrétaire-adjoint, M. Barny Eugène ; trésorier, M. Senaux ; trésorier-adjoint, M. Demotte Jules ; comptable, M. Dubar ; archiviste, M. Brelle. Le Conseil de surveillance est composé de MM. Hoorenman, Léon Germain, Henri Loof, Allard, Desmulliez.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Jean Debuyser, 22 ans, burineur aux Aciéries du Nord, demeurant à Croix, blessé à la main par un éclat d'acier.

WASQUEHAL

L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — On a pu lire ici, il y a quelques jours, les explications de M. le Maire de Wasquehal sur la question du service d'assistance médicale gratuite dans cette commune. A ce sujet nous recevons de M. le docteur Butin la lettre ci-après :

« Wasquehal, le 25 mars 1902.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» Veuillez faire paraître, dans votre prochain numéro, les quelques lignes suivantes, en réponse à une note communiquée à votre journal, par la Mairie de Wasquehal.

» Il semble, à la lecture de cet article, que je sois, par mes exigences, responsable de la situation qui est faite actuellement, aux indigents de la commune.

» La responsabilité incombe uniquement à M. le Maire qui n'a pas consenti, malgré mes invitations répétées, à proposer au Conseil municipal, de voter le traitement demandé en même temps que le budget de 1902, c'est-à-dire à la session de novembre 1901.

» Je ne pouvais, en effet, m'engager à faire pendant toute une année les 9/10e des visites de l'Assistance médicale, sans être fixé sur le chiffre que l'Administration m'accorderait. Ce serait de la naïveté que de se contenter de promesses et de bonnes paroles lorsqu'il s'agit de soulager gratuitement la moitié de la population ouvrière de ce, à Wasquehal, tout le monde est inscrit sur la liste de l'Assistance qui n'est jamais révisée.

» On m'accuse d'être exigeant vis-à-vis de l'Administration actuelle ; mais, nulle part, la nouvelle loi sur l'Assistance médicale gratuite n'est appliquée comme à Wasquehal. Chaque trimestre la liste des admissions s'allonge considérablement ; au lieu de quelques centaines de visites faites chaque année, on atteint maintenant le chiffre d'un millier, et même davantage. Quoi d'étonnant à ce que les honoraires réclamés soient en proportion ?

» Je veux bien faire la part de la charité, mais celle-ci ne doit pas tourner à l'exploitation.

» Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations empressées. » Dr BUTIN. »

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — J.-B. St-Léger, 39 ans, manœuvrier chez MM. Eycken et Lemoy, demeurant rue du Quesné, s'est contusionné au thorax en tombant. — Léonard Clays, 19 ans, apprêteur chez MM. Descamps, Wattiez et Cie, demeurant à Wasquehal, s'est fait une entorse au poignet droit en tombant.

LANNOY

LE CONSEIL DE RÉVISION. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu mardi matin à huit heures à Lannoy, pour les conscrits des seize communes du canton. Les autorités ont été reçues à la gare de Lannoy, à l'arrivée du train de 7 h. 45 de Lille, par MM. Oscar Bétremieux, maire de Lannoy ; Payen, juge de paix ; et Burgat, lieutenant de gendarmerie. Des voitures les ont conduites à la mairie. Le bureau était composé de MM. Lebailleur, secrétaire général de la Préfecture ; Leleu, lieutenant-colonel du 43e d'inf. ; Cauder, sous-intendant militaire ; Maréchal, colonel de recrutement ; Ricard, conseiller de préfecture ; Eugène Motte, et de Montalembert, députés et conseillers généraux ; Hersebrouck et Mullier-Devailly, conseillers d'arrondissement ; Caillau, chef du bureau militaire à la préfecture ; les médecins-majors Chamurey, du 33e ; Treibe, du 8e de ligne ; Bercle, du 4e cuirassiers. Aucun incident n'a marqué la séance. Pour la première fois à Lannoy et en exécution d'une décision du ministre de la guerre, les conscrits, arrêts avoir passé à la toise, ont été pesés. Les opérations du Conseil ont pris fin à dix heures et demie. M. le colonel Maréchal a alors passé sur la place de la Mairie la revue d'appel des réservistes et territoriaux. Pendant ce temps, M. l'intendant Cauder a fait, à tous les maires du canton, dans la salle de la musique, une courte causerie sur la manière d'établir les états A et B, concernant les ressources agricoles, renseignements qui sont réclamés chaque année aux communes. M. Cauder a expliqué que dans ces états doivent figurer les chiffres de la production totale des récoltes. On doit également y faire figurer, aussi exactement que possible, le chiffre des stocks en approvisionnements qui sont disponibles au moment où l'on va faire la récolte, c'est-à-dire à l'époque de l'année où ces stocks sont les plus faibles. Ces quantités « minima » doivent servir pour la mobilisation.

A midi, les membres du bureau ont été reçus à dîner chez M. Oscar Bétremieux, maire de Lannoy, pendant que les maires du canton prenaient leur repas au restaurant de l'Hôtel de Ville. A une heure quarante-sept, les autorités ont repris le train pour Lille.

HEM

TENTATIVE DE VOL D'UN CHEVAL. — Pendant la nuit de lundi à mardi, vers onze heures, un domestique de M. Bayard, cultivateur au hameau des Trois-Fermes, rentrait à la ferme de son patron lorsqu'il s'aperçut que quelqu'un se trouvait dans l'écurie. Croyant que c'était le fils de M. Bayard, il lui cria bonsoir. Mais l'homme qui était dans l'écurie s'enfuit rapidement dans la rue. Surpris, le domestique se rendit à l'écurie et constata que l'un des chevaux se trouvait tout bridé et harnaché, prêt à partir. Il n'y avait plus de doute : un malfaiteur avait eu l'intention de l'emmener. Il avait même pris la précaution de donner au cheval un très substantiel picotin qui n'était pas encore entièrement mangé. Malheureusement le domestique n'a pu reconnaître ce hardi malfaiteur.

TOUFFLERS

LES CONTRIBUTIONS. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la Mairie demain jeudi à neuf heures du matin. Il établira, de concert avec les répartiteurs, le rôle des contributions et examinera les réclamations.

LYS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la filature de MM. Bouteny frères, rue du Bois, un garçon de machine, Renard Richard, âgé de 15 ans, demeurant à Lys, a eu le bras droit blessé par les peignes de sa machine. M. le docteur Lamotte, de Willems, lui a prescrit vingt jours de repos.

— Dans le même établissement, un garçon partageur de lin, Jules Denis, âgé de 34 ans, demeurant à Lys, s'est piqué au doigt avec les aiguilles d'un peigne. M. le docteur Lamotte lui a ordonné quinze jours de repos.

ASCQ

AVIS. — La succursale de la Caisse d'épargne sera fermée dimanche prochain 30 mars.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. Exécution rapide.

LATTES pour rafraîchissoirs, tireurs de vin et plafonneurs ; Bourres, Clous

PRATTE-BUISINE

75, Boulevard de Strasbourg, 75, ROUBAIX

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES 2740

Œufs frais, 13, rue du Bois.

WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, mardi soir, en session extraordinaire. Nos lecteurs trouveront, d'autre part, le compte-rendu de la séance.

NOCES D'OR. — Dans le programme que nous avons donné des fêtes organisées, à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Vandestine-Veraghe, qui habitent le « Laboureur », on nous a fait dire que la messe aurait lieu le 1er avril, à l'église St-Maclou. C'est lundi prochain, 31 mars, qu'elle sera dite ; c'est ce jour-là qu'auront lieu, du reste, les autres réjouissances.

RETOUR OFFENSIF. — Un ouvrier maçon, demeurant au Touquet, René Balcaen, cabaretier à l'enseigne de la « Bonne bière », est séparé de sa femme, qui habite Tourcoing, rue Ste-Germaine. Celle-ci est venue parait-il, en compagnie d'un ami, briser les carreaux chez Balcaen et l'injurier. Celui-ci a porté plainte.

VIOLENCES. — Un chauffeur, Charles Sevnave, demeurant à Mont-à-Leux, rue du Petit-Courtrai, 95, a déclaré, au service de police, que, lundi soir, vers six heures, se trouvant au Moulin-Tonton, il a reçu des coups de deux individus, dont l'un serait un habitant de la rue de la Guinguette à Roubaix. Une enquête est ouverte.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

LA MISSION BOËRE

LES NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX

Prétoria, 24 mars. — C'est hier que M. Schalk-Burger et les autres membres de la mission boère sont arrivés par train spécial à Volverhoek en route pour Kroonstadt.

Une proposition d'armistice

Paris, 25 mars. — C'est sous réserves que nous vous transmettons l'information suivante que publie le « Courrier du Soir » :

Une information particulière dont nous ne pouvons pas mesurer la valeur, nous apprend que les représentants civils du gouvernement transvaalien auraient fait parvenir à Prétoria une proposition ferme d'armistice, en vue de l'ouverture des négociations pour la paix. On observe que les premières démarches ayant été faites par lord Kitchener, il est raisonnable de voir dans la démarche des Boers la première réponse d'une conversation qui se prolongera sans doute.

L'espoir des Boers

D'autre part l'« Agence Havas » communique la dépêche que voici :

Berlin, 25 mars. — Le monde politique envisage avec optimisme la nouvelle situation de l'Afrique du Sud. L'initiative des négociations prise par les Boers, au lendemain de leur important succès, indique qu'ils espèrent obtenir de l'Angleterre, fatiguée de la guerre sans issue, les meilleures conditions et peut-être même sauver les lambeaux de leur idéal, en échange de la reconnaissance de la suprématie britannique dans l'Afrique du Sud.

Un conflit à l'horizon

C'est également sous réserves que nous vous transmettons les dépêches suivantes que publie l'« Agence Nationale » :

Dans l'entourage du président Kruger on continue à se montrer sceptique au sujet du résultat de la conférence des présidents Schalk-Burger et Steijn. La vérité est bien que l'on ne s'attendait pas à ce coup de théâtre et que d'ores et déjà on doit envisager l'éventualité d'un conflit entre la délégation sud-africaine en Europe et les Burgers. Le parti de la guerre à outrance, représenté en Europe par le docteur Leyds, ne paraît pas devoir l'emporter. On affirme que MM. Fischer, Wessel et Wolmarans, qui ont été les inspirateurs de la démarche du président du Conseil néerlandais, sont bien décidés, en ce qui les concerne, à rattiser sans discussion les décisions que prendront les Burgers qui tiennent campagne et qui sont, selon eux, les meilleurs juges de ce qu'il convient de faire.

Prières pour la paix

Prétoria, 25 mars. — On a annoncé hier dans les églises hollandaises qu'à la requête des délégués boers, le dimanche 29 courant sera observé comme un jour de prière pour la paix.

A la légation de Bruxelles

Bruxelles, 25 mars. — Le « Petit Bleu », organe des délégués boers, publie les lignes suivantes :

Plusieurs journaux anglais prêtent à la délégation du Transvaal à Bruxelles diverses déclarations quant au sens du voyage de MM. Schalk-Burger, Reitz et Lucas Meyer dans l'Orange et à ses suites probables. Nous croyons savoir que la légation du Transvaal n'a fait jusqu'à présent aucune confidence à personne. Elle attend tranquillement et avec confiance les événements, sans se départir en aucune façon de la réserve qui s'impose devant des circonstances encore obscures.

Manifestation internationale

Londres, 25 mars. — La « Saint-James Gazette » prétend tenir de bonne source que le docteur Leyds prépare pour le 27 juin, jour du couronnement du roi Edouard, une grande contre-manifestation internationale. Toutes les sociétés boérophiles de Belgique, de Hollande, de France, d'Allemagne, des Etats-Unis seraient invitées, d'après le journal anglais, à arborer, le jour de la solennité, le drapeau du Transvaal et à envoyer des télégrammes au président Kruger.

A la Chambre des Communes

Londres, 25 mars. — A la Chambre des communes M. Balfour leader parlementaire ministériel déclare qu'il ne possède aucun renseignement relatif aux négociations qui seraient actuellement en cours dans le sud de l'Afrique.

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU. — LE PAIEMENT DES RENTES.

Paris, 25 mars. — Les membres du comité central des Prévoyants de l'Avenir qui viennent d'être élus, se sont réunis ce soir sous la présidence de M.